



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 66935

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, de bien vouloir lui communiquer le nombre de personnes inscrites sur le registre des Français établis hors de France. L'inscription à ce registre étant facultative, il souhaite également obtenir une estimation, par le ministère, du nombre de Français n'étant pas inscrits sur ce registre bien qu'établis à l'étranger.

Texte de la réponse

Au 31 décembre 2013, le registre des Français établis hors de France comptait 1 642 953 inscrits (hausse de 2 % par rapport à 2012). Au 20 octobre 2014, il compte 1 662 308 inscrits. Le ministère des affaires étrangères et du développement international ne dispose pas de moyen fiable de dénombrer les Français non-inscrits. La part des Français non-inscrits est faible dans les pays « en crise » (forte incitation à se faire connaître des services consulaires), mais elle est importante dans les pays sans risque, voire très importante dans les pays proches de la France. Les estimations varient donc beaucoup d'un pays à un autre. Au total, le MAEDI estime à au moins 2 millions le nombre de Français établis à l'étranger (1,6 millions d'inscrits et 0,4 million de non-inscrits).

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66935

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8714

Réponse publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9308